

TIRE A PART

MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Poplack, Shana. 1990. Prescription, intuition et usage: le subjonctif français et la variabilité inhérente. Langage et société 54. 5-33

langage et société

AVEC LE CONCOURS DU
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

PRESCRIPTION, INTUITION ET USAGE : LE SUBJONCTIF
FRANÇAIS ET LA VARIABILITÉ INHÉRENTE*

Shana Poplack
Université d'Ottawa

La valeur du subjonctif dans les langues romanes, et en particulier en français, préoccupe les grammairiens depuis des siècles, et continue à tracasser les linguistes contemporains. Plus précisément, le choix du mode dans certaines propositions enchâssées découle-t-il automatiquement de la nature du verbe principal, auquel cas le mode subjonctif pourrait être interprété comme une simple marque redondante de subordination ? C'est bien ce que les exemples en (1) suggèrent, puisque en (1a) on observe que le mode indicatif suit le verbe *penser*, alors qu'en (1b) le subjonctif suit le verbe *aimer*¹.

* Nous sommes reconnaissante au Conseil de Recherches en Sciences Sociales et en Humanités du Canada pour leur soutien au projet dont cette étude fait partie. Nous tenons à remercier Keltie Purcell et Chris Miller pour leurs efforts herculéens dans la localisation, l'extraction, la codification, l'entrée et la correction des données sur le subjonctif, et Maggie Trudel-Maggiore et Sali Tagliamonte pour leur aide dans la préparation du manuscrit. Cet article est la version française de « The inherent variability of the French subjunctive », à paraître dans Morgan, T. et C. Lauefer, (dirs.) *Proceedings of LSRL XIX*. Amsterdam : Benjamins (1990). Natalie Dionne, Josiane Boutet et Pierre Achard ont collaboré à la traduction. Qu'ils en soient ici remerciés.

1. Les codes se réfèrent au numéro du locuteur et au numéro de ligne sur lequel se trouve son énoncé dans le Corpus du français parlé à Ottawa-Hull (Poplack 1989) d'où sont tirées les données sur lesquelles se base cette étude. Les exemples reproduisent exactement les énoncés des informateurs.

(1a) *Je pense qu'ils en font (I) pas assez pour le vieux monde.* (051/1005)

(1b) *J'aimerais ça qu'ils la fassent (S) petite comme ça moi.* (019/1065)

Mais il existe des paires de phrases comme en (2), où le verbe principal est le même, bien qu'à la forme négative en (2b), ou encore, comme en (3), où les propositions principales sont identiques, mais où l'on observe néanmoins tantôt un subjonctif tantôt un indicatif dans la proposition enchâssée. Ceci rend douteuse l'hypothèse que le choix de mode soit entièrement automatique, et confirme l'idée que l'alternance subjonctif/indicatif exprime une variation de sens, qu'on peut définir *grossomodo* comme le degré d'engagement du locuteur quant à la réalité, la probabilité ou la vérité de la proposition enchâssée.

(2a) *Mais quand tu es jeune, moi je crois que c'est (I) une bonne chose.* (034/1125)

(2b) *Je crois pas que ce soit (S) la fin du monde.* (060/195)

(3a) *Admettons mes deux petitssoient (S) détachés, ils peuvent me donner une amende pour deux fois vingt-huit piastres.* (027/1938)

(3b) *Admettons qu'elle peut (I) pas ou que l'enfant est (I) malade, on peut pas l'envoyer.* (117/851)

C'est là, en effet, la position traditionnelle, bien que souvent implicite, des grammairiens prescriptivistes, qui présentent l'usage des modes comme s'il était déterminé lexicalement, c'est-à-dire, par des listes de verbes, ou de classes de verbes (volitifs, émotifs, épistémiques, etc.) qui prennent ou ne prennent pas le subjonctif, tout en expliquant cet usage en termes sémantiques. On trouve donc dans ces traitements de nombreux contre-exemples, tel un indicatif dans un contexte "subjonctif", parfois expliqué comme témoignant le désir du locuteur de marquer "la réalité du fait", ou un subjonctif dans un contexte indicatif – ici le fait serait simplement "envisagé dans la pensée" ou encore, un conditionnel dans un contexte subjonctif, si le fait est "hypothétique ou éventuel" (e.g. Grévisse 1986). Dans ce qui suit nous examinerons un certain nombre de propositions concernant l'interprétation du choix de mode, et nous présenterons des faits du français canadien parlé qui pourront contribuer à évaluer ces théories opposées.

LA DISTINCTION ASSERTION / NON-ASSERTION

Dans un corpus assez important de recherche, inspiré par le travail de Kiparsky et Kiparsky (1970) sur la factivité, Hooper et ses associés (p. ex. Hooper 1975 ; Terrell et Hooper, 1974 ; Terrell 1976 ; García et Terrell 1977, ; Lantolf, 1978) voient le choix de mode comme sémantique. Hooper (1975) a proposé une distinction qui recoupe celle des Kiparsky entre factif et non-factif et qui se définit par des critères syntaxiques et sémantiques, à savoir la distinction assertion/non-assertion. Elle souligne que certaines différences entre les prédicats factifs et non-factifs ne se rapportent en fait qu'à une distinction entre assertions "fortes" et "faibles". Elle subdivise les prédicats en cinq catégories d'assertion et factivité (que nous reprenons dans le Tableau 1) ce qui lui permet de rendre compte d'un contre-exemple apparent à sa proposition antérieure (Terrell et Hooper 1974) suivant laquelle le choix de mode et l'assertion seraient directement liés. Supposant que les semi-factifs sont également des assertions, elle a pu avancer que les propositions enchâssées possédant des caractéristiques liées à l'assertion sont *toujours* à l'indicatif en espagnol, alors que celles qui ne les possèdent pas exigent le subjonctif. Bien que d'autres recherches (p. ex. Rivero 1971, Guitart 1980) ont déjà démontré que la motivation du choix entre l'indicatif et le subjonctif n'est pas aussi nette, même en espagnol, l'analyse de Hooper a l'avantage évident de capter formellement cette caractérisation répandue du subjonctif comme un mode exprimant des notions de doute, d'irréel, etc. Si la distinction est valable, on est en droit de s'attendre à ce qu'elle s'applique au français également. Nous avons donc examiné nos données selon cette catégorisation (Tableau 1). Il appert immédiatement, même à partir du sous-échantillon restreint de données sur lequel se base le tableau, qu'aucune corrélation entre l'assertion et le choix de mode ne se révèle, puisque *toutes* les classes proposées par Hooper (y compris sa sixième classe de verbes volitifs, qui en espagnol "exigent" le subjonctif), contiennent des verbes qui en français entraînent toujours le subjonctif, d'autres qui s'accompagnent parfois de ce mode, et d'autres qui ne l'acceptent jamais.

Tableau 1 : Variabilité de mode selon l'assertion
(Hooper 1975) et la factivité du verbe

ASSERTION		% subjonctif
non-factif/ assertion forte	<i>avoir hâte</i>	100%
	<i>espérer</i>	21%
	<i>avoir l'espoir</i>	0%
semi-factif/ assertion	<i>se souvenir</i>	100%
	<i>se rappeler</i>	20%
	<i>avoir connaissance (nég)</i>	0%
non-factif/ assertion faible	<i>avoir l'air</i>	0%
NON-ASSERTION		
"vrai" factif/ non-assertion	<i>trouver bon</i>	100%
	<i>s'étonner</i>	60%
	<i>reprocher</i>	0%
non-factif/ non-assertion	<i>concevoir (nég)</i>	100%
	<i>croire (nég)</i>	13%
	<i>trouver (nég)</i>	0%
VOLITIF		
	<i>demander</i>	100%
	<i>souhaiter</i>	40%
	<i>prier</i>	0%

ANALYSES GÉNÉRATIVES

L'utilisation du subjonctif a aussi été le sujet d'analyses génératives récentes sur la caractérisation des domaines de liage. Parmi les phénomènes les plus cités figure l'effet de référence disjointe dans les subordinées au subjonctif, c'est-à-dire l'agrammaticalité de l'interprétation coréférentielle de sujets pronominaux avec les mêmes traits de personne et de nombre dans les phrases complexes au subjonctif, mais pas à l'indicatif (p. ex. Picallo 1984 ; Kempchinsky 1985, 1986 ; Jakubowicz 1985 ; Ruwet 1984 ; Suñer 1986). Selon ces analyses, la coréférence entre le sujet de la proposition subjonctive, et le sujet le gouvernant immédiatement, serait exclue. Outre des cas de coréférence

apparemment acceptable (Ruwet 1984 ; Suñer 1986) entre, par exemple, 1) le sujet de la proposition subjonctive et l'objet de la principale, et 2) le sujet de la principale et le sujet d'une proposition subjonctive doublement enchâssée, nos données révèlent également, contrairement aux attestations préalables, des cas de co-référence entre le sujet de la subjonctive et celui immédiatement au-dessus (comme c'est aussi le cas en roumain) :

(4a) J'aimerais que je *comprenne*. (S) (065/1780)

(4b) Mais je fallais j'y *alle* (S) la mener puis aller la chercher. (067/273)²

Plusieurs analyses ont essayé de dériver l'effet de référence disjointe du subjonctif de l'hypothèse que le subjonctif est essentiellement dépourvu de temporalité, et s'accorde souvent en valeur [\pm passé] avec le temps du verbe supérieur. Bien que le mode subjonctif possède des marques morphologiques pour [\pm passé], celles-ci dépendraient des marques temporelles de la proposition principale, dans ce sens que "[\pm past] in subjunctives is restricted to the marks for [\pm past] in the main predicate" (Picallo 1984 : 87). En ceci les propositions enchâssées au subjonctif s'opposent à celles à l'indicatif, qui sont totalement autonomes à cet égard (cf. aussi Rivero 1971). De nombreux contre-exemples à cette observation ont déjà été cités pour l'espagnol (Kempchinsky 1985 ; Suñer et Padilla-Rivera 1987). En français cette "contrainte" sur l'accord temporel dans les propositions enchâssées au subjonctif ne semble pas tenir du tout, parce que, à l'encontre de l'espagnol, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif, qui devraient s'accorder avec des verbes principaux au passé (suivant que l'action qu'ils expriment est simultanée, antérieure ou postérieure à l'action exprimée par le verbe principal) ont pratiquement disparu de la langue parlée. Il est donc normal que les phrases complexes dont les verbes ne s'accordent pas quant au temps soient courantes, comme le montrent les exemples en (5). Néanmoins, seuls (5c) et (5d) avec un subjonctif enchâssé au *présent* réalisent en fait la norme, parce que les subjonctifs complexes (ex. *ait donné*) sont relativement

2. La coréférence résulte ici de la réinterprétation du verbe impersonnel *falloir* comme personnel.

rare dans le français parlé. D'ailleurs, bien qu'il existe un fort effet de concordance des temps dans les contextes subjonctifs dans le français canadien contemporain, les subjonctifs enchâssés ne sont pas impliqués, comme il sera démontré plus tard.

- (5a) Je *souhaite* (PRÉS) qu'il lui en ait donné (S PASSÉ) une bonne claque sur la yeule. (071/949)
 (5b) Bien, ça m'*étonne* (PRÉS) qu'il ait pas été (S PASSÉ) au camp. (084/1710)
 (5c) Elle *a attendu* (PASSÉ COMPOSÉ) que ses enfants se yent (S PRÉS) assez grands pour aller travailler. (047/1939)
 (5d) Bien moi, s'il *avait fallu* (PQP) qu'ils fassent (S PRÉS) ça, je le sais pas qu'est-ce que j'aurais faite. (118/1264)

VARIABILITÉ INHÉRENTE

Au lieu de multiplier les contre-exemples, la situation dans le français canadien contemporain peut se résumer par l'observation suivante, peu originale au demeurant : il existe trois classes de verbes principaux, une qui s'accompagne toujours du subjonctif, une seconde qui ne s'accompagne jamais de ce mode, et une troisième qui prend le subjonctif de façon variable, comme on le voit dans les exemples (6).

(6) Distribution des subjonctifs enchâssés selon le verbe principal

Subjonctif catégorique (100%)	0% Subjonctif	Subjonctif variable	
<i>dire</i>	<i>prier</i>	<i>vouloir</i>	91%
<i>demander</i>	<i>se plaindre</i>	<i>avoir peur</i>	64%
<i>concevoir</i> (nég)	<i>être surpris</i>	<i>penser</i> (nég)	13%
<i>désirer</i>	<i>avoir l'espoir</i>	<i>empêcher</i>	8%
etc.	etc.	etc.	

Grammairiens et linguistes s'accordent depuis toujours pour reconnaître ces trois classes. Cependant, *tous* les verbes énumérés en (6) appartiennent à la classe traditionnellement considérée comme exigeant le subjonctif dans une configuration ou une autre (i.e. subjonctifs "primaires" et "secondaires" (Jakubowicz 1985)). De plus, puisqu'*aucun* des verbes qui prennent toujours (ou jamais) le subjonctif dans la liste présentée en (6) ne figure plus de trois ou quatre fois dans notre corpus, et comme *tous* les verbes

d'une fréquence plus élevée font preuve de variabilité dans le choix de mode, nous allons supposer que l'usage du subjonctif est inhéremment variable, même là où il semble (selon (6)) catégorique³. D'ailleurs, il y a de bonnes raisons de croire que cette variation date de plusieurs siècles, et ceci, malgré une conspiration de grammairiens, instituteurs, linguistes, et des données elles-mêmes, pour démentir ce fait.

Le type de variation auquel nous faisons référence, et qui n'est pas passé inaperçu aux yeux des chercheurs travaillant sur des données orales, est illustré par les exemples (7) à (11). En (7) et (8) on observe tantôt le subjonctif, tantôt le conditionnel ou l'indicatif (apparemment indifféremment) sous le même verbe principal dans le même temps verbal⁴. (9), (10) et (11) sont des exemples où le même locuteur répète la même chose au même interlocuteur en faisant alterner les trois choix : subjonctif, indicatif et conditionnel.

- (7a) *Faut* quasiment que tu sois (S) psychologique [sic] pour le savoir. (037/1566)
 (7b) *Faut* au moins que je serais (C) bien obligée. (067/78)
 (7c) Ça veut pas dire *faut* qu'on est (I) obligés de payer pour, nous-autres. (067/1166)

- (8a) J'*espère* qu'ils soient (S) pas trop ingrats parce que je pense qu'il y en a beaucoup qui sont ingrats aujourd'hui. (015/887)
 (8b) Mais j'*espère* que je serais (C) capable de passer à travers. (111/1616)
 (8c) Mais j'*espère* que l'Église est (I) pas contre moi pour ça. (053/1525)

- (9a) Mais j'*aimerais* qu'elle soit (S) plus ouverte, mais on dirait qu'en vieillissant sont plus gênés. (040/1021)
 (9b) Je trouve qu'en vieillissant, tu sais, j'*aimerais* qu'elle serait (C) plus proche. (040/1032)

- (10a) *Faut* que je lui dis (I) c'est vrai. (064/356)
 (10b) *Faut* je lui dise (S) c'est la vérité. (064/369)

- Puisque pour chaque verbe principal atteignant une fréquence moyenne dans les données le verbe enchâssé affiche de la variabilité dans le choix du mode, on va supposer que les verbes principaux qui semblent prendre le subjonctif de façon catégorique présenteraient eux aussi le même genre de variabilité modale s'ils avaient été employés plus fréquemment.
- Nous employons le terme *indicatif* dans ce texte pour désigner le présent de l'indicatif, par opposition au conditionnel. Nous ne prenons pas de position ici sur la justesse d'analyser le conditionnel comme temps ou comme mode.

- (11) *Fallait* qu'elle réponde (I) "oui, tu peux faire trois pas de géant". *Fallait* qu'elle réponde (S) la phrase complète. (025/2186)

Mais jusqu'à une date assez récente, cette variabilité n'a jamais été étudiée en soi. Au contraire, du moins dans le cas du français, on a tenté de sous-classifier les données dans des catégories de plus en plus petites, dans l'espoir de trouver un ensemble dont tous les éléments se comporteraient de façon identique (c'est-à-dire, prendraient tous le subjonctif ou l'indicatif). Ainsi, Connors (1978) propose une dichotomie entre une classe "automatique" de verbes principaux, où seuls les subjonctifs enchâssés sont permis, et où aucun choix de mode ni changement de sens ne sont par conséquent impliqués, et une classe non-automatique, où le subjonctif varie avec l'indicatif pour distinguer l'assertion de la volition, si le prédicat se prête aux deux genres d'interprétation (comme c'est le cas pour *dire*). De la même façon, Rothe (1967) (cité dans (Boysen 1971)) explique l'usage du subjonctif français moderne à l'aide de trois notions : *opposition*, qui inclut les cas où l'usage du subjonctif entraîne un changement de sens, *variation*, où la différence sémantique entre le subjonctif et l'indicatif est "moins évidente", et *automatique*, où le subjonctif est redondant et dépourvu de sens, puisqu'il est obligatoire (ex. selon lui, après les verbes principaux *falloir* et *accepter*). Nordahl (1969) distingue trois "systèmes" subjonctifs principaux : le "volitif", où le subjonctif est pratiquement obligatoire, le "subjectif", où le subjonctif demeure le mode préféré dans les phrases complexes affirmatives du type : *je m'étonne que X*, mais qui varie avec l'indicatif dans d'autres configurations, et le "dubitatif", qu'elle divise en dix sous-systèmes, dans lesquels le subjonctif alterne avec l'indicatif en fonction de la forme lexicale du verbe principal, son temps grammatical, la nature personnelle ou impersonnelle de son sujet, la nuance sémantique à exprimer, la nature affirmative ou non de la phrase au complet, etc. Mais même ici, malgré (ou plus probablement, à cause de) la quantité abondante de données empiriques traitées⁵, Nordahl n'a pas réussi à réduire la variabilité à une "règle" et a fini par conclure que dans ce système (dubitatif) le

choix de mode doit être sémantiquement motivé. Autrement, comment rendre compte de la variabilité persistante ?

Nous proposons qu'une façon d'en rendre compte serait d'admettre la notion de *variabilité inhérente* (p. ex. Labov 1971 ; Sankoff 1982 ; 1988 ; G. Sankoff et Labov 1985), c'est-à-dire, de supposer que le mode subjonctif est une variante d'une variable linguistique, qui peut alterner avec l'indicatif et le conditionnel dans certaines propositions enchâssées. Sous cette hypothèse, on peut démontrer que le choix de l'une ou l'autre variante dans un contexte donné est *conditionné*, ou même *favorisé*, par certains facteurs composant ce contexte (comme, par exemple, la proximité d'un verbe principal donné), mais n'est pas entièrement déterminé par eux. Comme les exemples précédents le démontrent, il semble bien que c'est la *seule* façon de rendre compte des données. En plus, cette approche fournit une vision plus structurée de la variabilité observée que ce qui ressort du paradigme règle-exception. Or la notion de variable linguistique dans son sens le plus restreint implique deux ou plusieurs façons de communiquer le même sens référentiel. Pour prouver donc que l'indicatif et le conditionnel sont des *variantes* du subjonctif, il faudrait démontrer que leur emploi différentiel n'est pas associé à des différences sémantiques. Et c'est exactement ce que les analyses présentées ci-dessous suggèrent.

DONNÉES ET MÉTHODE

Les données sur lesquelles se base cette étude proviennent d'un échantillon représentatif de 120 locuteurs natifs du français, résidant à Ottawa-Hull, région de la capitale nationale du Canada, et font partie d'une étude de plus grande envergure du français de la région (Poplack 1989). Les données, qui ont été recueillies par le biais des techniques sociolinguistiques standard, forment un corpus d'environ 240 heures (ou 3,5 millions de mots) de parler naturel, contenant, entre autres, de nombreux exemples de l'emploi spontané des modes, mais aucun jugement de grammaticalité ni aucune réponse directe au sujet de leur choix. Puisqu'il comporte un échantillonnage de plusieurs styles, registres et sujets de conversation, nous considérons que ce corpus représente pleinement le parler de la région.

5. Nordahl a examiné environ 24 000 contextes subjonctifs dans les textes littéraires et les journaux.

Afin d'établir des contraintes sur le choix du mode dans le cadre théorique (variationniste) adopté ici, il faut considérer non seulement les contextes où le subjonctif a en fait été employé, mais aussi tous ceux où il aurait pu être choisi, mais ne l'a pas été. Nous avons donc commencé par extraire du corpus toutes les occurrences d'un verbe au subjonctif. Bien que le corpus contienne de nombreux exemples de la variation modale dans des propositions adjectivales (p. ex. *J'avais pris la plus grosse gousse d'ail qu'il y avait* (I) *pas* (023/1856)) et des propositions adverbiales (p. ex. *Je le chantais pour le petit tannant pour qu'il dorme* (S) (107/1023)), sujets d'une recherche en cours, nous nous limiterons ici à l'étude du choix du mode dans les propositions subordonnées gouvernées par des verbes. Comme ni les grammaires prescriptives ni la littérature linguistique ne nous permettaient de cerner avec précision la classe exacte de verbes principaux qui entraînent le subjonctif, nous avons simplement noté, à l'aide de notre concordance, et comme en français contemporain, l'emploi de ce mode est en principe limité aux propositions enchâssées introduite par *que*, chaque occurrence d'un subjonctif suivant *que*, abstraction faite du verbe principal. Mais bien que, grâce à cette méthode, nous ayons réussi à relever la plupart des subjonctifs employés par nos locuteurs, elle ne nous a permis ni de déterminer si d'autres temps ou modes sont possibles dans ces mêmes contextes, ni de déterminer l'emploi modal dans les complétives dont le complémenteur aurait été éliminé par un processus indépendant (e.g. Martineau 1985), comme dans (12).

(12a) *Faut* Ø je dis (I) une affaire. (064/502)

(12b) *Je pense pas* Ø je pourrais (C) être pour l'euthanasie. (115/927)

(12c) *Moi je veux pas* Ø mon appartement ait (S) un méchant nom, tu sais ? (022/140)

On a donc examiné systématiquement le contexte entourant chaque verbe principal ayant régi au moins une fois un verbe au subjonctif, afin de découvrir s'il permettait la variation avec l'indicatif et/ou le conditionnel. Ceci a donné un total de 67 verbes principaux qui correspondent assez bien (à l'exception d'un petit nombre de formes "hypercorrectes" qui n'ont pas été incluses dans les analyses suivantes) à ceux qui exigeraient le subjonctif, selon les grammaires prescriptives.

Notre base de données initiale était constituée de 6000 phrases, chacune contenant un verbe principal ayant gouverné un subjonctif au moins une fois. Mais un premier examen de ces données révèle qu'au moins la moitié des verbes enchâssés sont *ambigus*, c'est-à-dire leur forme morphologique ne permet pas de distinguer s'il s'agit d'un indicatif ou d'un subjonctif (sauf aux première et deuxième personnes du pluriel), comme dans (13), où aucun indice ne différencie *parle* subjonctif de *parle* indicatif.

(13a) J'attends tout le temps quelqu'un *parle* (I, S?) first. (041/2675)

(13b) Bien, le petit il *parle* (I) les deux langues lui. (018/1942)

Un grand nombre de ces verbes sont des formes régularisées⁶, ex. *marissent* en (14) ou *alle* en (15), que certains (e.g. Damourette et Pichon 1936, Laurier 1989) considèrent comme des usages innovateurs du subjonctif, puisqu'ils diffèrent morphologiquement de leurs équivalents à l'indicatif (*marient* et *vas* respectivement). Notre recherche en cours sur la régularisation à travers le paradigme verbal démontre, pourtant, que bien que ces formations analogiques soient restreintes au mode subjonctif au singulier (voir (15a)), au pluriel ces formes sont utilisées tant dans des contextes indicatifs que dans des contextes subjonctifs, les rendant elles aussi ambiguës, comme on l'observe en (14). Nous nous limiterons ici à l'examen de l'emploi du mode dans le cas des verbes enchâssés non-ambigus dans le corpus, soit 2694 occurrences au total.

(14a) Quand qu'ils se *marissent* (I), sont- je sais pas, c'est dur à dire aussi. (049/795)

(14b) So, là là, on attend jusqu'à l'été prochain pour qu'ils se *marissent* (S). (002/857)

(15a) Elle veut j'y *alle* (S) travailler pour six piastres par jour. (041/294)

(15b) Bien vraiment, je *vas* (I) pas tellement à Hull pour te dire moi. (070/2450)

L'ANALYSE

Il est maintenant clair qu'un certain nombre de facteurs, parfois en concurrence, entrent en jeu chaque fois que le locuteur doit choisir

6. Ces formes régularisées ont également été attestées dans d'autres dialectes du français parlé.

un mode, et l'analyse adoptée vise à les examiner simultanément, pour voir lesquels d'entre eux sont significatifs. Bien qu'on n'ait pu relever aucune corrélation *directe* entre le choix du mode et les notions sémantiques d'assertion, doute, etc., on ne peut pas écarter la possibilité que le sens du mode subjonctif, s'il en a un, puisse être capté autrement. On a donc examiné, pour chaque phrase du corpus, une série de facteurs susceptibles de contribuer à une lecture non-affirmative de cette phrase, comme le degré d'assertion que le locuteur assigne au complément enchâssé, la nature affirmative, négative, interrogative ou conditionnelle de la proposition principale, la présence dans l'énoncé d'autres indications de modalité non-affirmative, qu'elles soient exprimées lexicalement (p. ex. *peut-être*, *possiblement*), par le choix de temps grammatical (p. ex. le futur) ou autrement, et la soi-disant classe "sémantique" du verbe principal (p. ex. volitive, émotive, etc.). On a aussi considéré des facteurs de nature purement syntaxique ou morphologique, tels la possibilité de concordance des temps entre verbes principal et enchâssé, la présence du complémenteur *que*, la présence de matière parenthétique séparant les verbes principal et enchâssé, la forme morphologique et la fréquence dans le corpus du verbe enchâssé, et évidemment, l'association lexicale éventuelle d'un verbe principal donné avec un mode donné. Chaque phrase dans le corpus a été codifiée selon chacun de ces facteurs, et ensuite, analysée par les procédés de régression multiple incorporés dans *GoldVarb*, un programme de règles variables (Rand et Sankoff 1988). Ce type d'analyse permet de déterminer, parmi ces composantes du contexte linguistique, celles qui ont un effet statistiquement significatif sur le choix du mode subjonctif quand toutes sont considérées simultanément, ainsi que d'estimer l'importance relative de chacune.

Quelle est la relation entre les résultats d'une telle analyse et les différences éventuelles du sens communiqué par ces formes en concurrence ? Il y a deux possibilités logiques à cet égard. La première est que toute différence de sens est entièrement incorporée dans la différence de forme. La deuxième – plus typique des données linguistiques – est que les composantes du contexte vont co-varier avec ces formes de telle façon qu'on peut mettre en évidence si elles sont utilisées pour des buts référentiels semblables ou différents. L'analyse en règles variables peut nous aider à caractériser précisément la nature de ces profils de co-occurrence.

Le verbe principal *falloir*

Un premier examen des données indique que le mode subjonctif est choisi dans les "contextes subjonctifs" dans 77% des cas, résultat qui suggère que l'emploi du subjonctif reste la norme parmi les francophones étudiés. Mais un examen plus minutieux des matériaux indique qu'en fait ils forment deux classes : il y a d'une part le verbe principal *falloir*, de loin le verbe le plus fréquemment employé (représentant à lui seul presque les 2/3 des 2694 verbes principaux à l'étude), et d'autre part, tous les autres verbes. Or, si le verbe *falloir* ne se comporte pas, pour une raison ou une autre, comme les autres verbes, ou au moins comme les autres verbes de sa classe "sémantique" (i.e. volitive), il est évident que sa fréquence démesurée va biaiser les résultats d'une analyse quantitative. On a donc commencé par examiner indépendamment le comportement de *falloir*. On note tout d'abord que *falloir* s'accompagne très fréquemment (89%) du subjonctif. Etant donnée l'association écrasante entre *falloir* et le subjonctif, on s'est ensuite demandé quels sont les facteurs de l'environnement qui opèrent pour affaiblir son effet, dans les 11% de cas où le subjonctif n'a pas été employé. Une analyse en règles variables des facteurs contribuant au choix du mode subjonctif dans les propositions nominales gouvernées par *falloir* (Tableau 2) indique que trois facteurs contribuent avec une forte probabilité à ce que le subjonctif ne soit pas choisi dans ce contexte.

Tableau 2 : Facteurs contribuant au choix du mode subjonctif dans des propositions subordonnées gouvernées par *falloir*⁷.

Tendance globale : .934

Temps du verbe principal		Distance entre verbes principal et enchâssé		Forme morphologique/ fréquence du verbe enchâssé	
Imparfait	.65	Aucune	.53	Irrégulier/fréquent	.65
Passé composé	.54	Mot	.47	Régulier/rare	.29
Présent	.52	Parenthèse	.17		
Futur	.51				
Conditionnel	.10				

Facteurs non-sélectionnés : Structure (négative, interrogative, etc.) de la proposition principale, autres indications de modalité, présence de *que*.

7. Les effets (ou poids) des facteurs varient entre 0 et 1, et on interprète les chiffres plus élevés comme favorisant le choix du subjonctif, alors que les chiffres inférieurs défavorisent le choix du subjonctif.

Le Tableau 2 démontre que le plus important des facteurs atténuant l'association entre *falloir* et le mode subjonctif est le temps grammatical du verbe principal. On observe que quand *falloir* verbe principal est au conditionnel, la probabilité que le verbe enchâssé soit au subjonctif plutôt qu'à un autre mode est très basse, soit à .10. Il a été signalé plus haut que les règles prescriptives pour la concordance des temps entre les verbes principal et enchâssé en français standard n'impliquent que les verbes principaux conjugués aux temps passés, et ce, seulement dans la langue littéraire. Puisque les formes passées du subjonctif ne sont plus employées de façon productive à l'oral, les temps présents et composés (e.g. *ait écrit*, *ait eu écrit*) peuvent apparaître librement avec des verbes principaux à divers temps grammaticaux, en fonction de la relation temporelle entre les actions ou états enchâssés et principaux. En fait, comme le montre le Tableau 2, le subjonctif est favorisé à la suite de verbes principaux au présent, à l'imparfait, au passé composé et au futur, tous ces temps contribuant au choix du subjonctif avec des probabilités qui excèdent .50. Après le conditionnel, pourtant, un autre type de concordance temporelle entre en jeu : dans ce contexte, presque la moitié des formes enchâssées apparaît au conditionnel, ce qui explique la fréquence d'exemples comme en (16) :

- (16a) J'ai dit, "*faudrait* (C) je ferais (C) un ménage dans ces papiers-là". (119/2955)
 (16b) *Faudrait* (C) qu'il serait (C) mis en prison pour lui montrer qu'est-ce qu'il a faite de tort, ces affaires-là. (032/1476)

D'ailleurs, quand on examine séparément l'ensemble des verbes enchâssés au conditionnel, on trouve que presque tous (93%) apparaissent à la suite d'un verbe principal au conditionnel, tandis que les autres formes enchâssées sont distribuées de façon plus égale parmi tous les temps principaux. Cet effet de concordance avec le conditionnel pourrait bien être un vestige de l'époque classique, quand la concordance des temps était fréquente (e.g. Grevisse 1986, §869c). De toute façon, il est suffisamment répandu dans le français tant européen (Sand 1981) que canadien (Davies 1979 ; Laurier 1989) pour mériter un avertissement explicite de Grevisse.

Un autre facteur qui permet l'emploi de l'indicatif ou du conditionnel après *falloir* est la distance entre les verbes principal et subordonné : enchaînements multiples, erreurs de performance ou autres types de matière parenthétique, tels qu'illustrés en (17).

- (17a) Je comprends, parce qu'après ça *faut* toute tu classes (ambig) ça, tu mets (I) toute ça ensemble ? (042/43)
 (17b) Puis même les batailles temps en temps ça fait du bien, il *faut* au moins tu te c- - tu *fais* (I) pas mal à l'autre personne. (025/1114)

Ruwet (1984) et Jakubowicz (1985) ont remarqué que la présence de tels éléments peut réduire l'effet de référence disjointe du subjonctif. Une telle "distance" réduit aussi l'effet exercé par *falloir* sur le choix d'un mode autre que le subjonctif dans la subordonnée, puisque on observe que l'indicatif est plus fréquent quand il existe une séparation que dans des constructions comme (18a) où il n'y en a pas ; l'indicatif reste néanmoins possible, y compris chez le même locuteur, ex. (18b).

- (18a) *Faut* tu *connaisses* (S) quelqu'un qui connaisse quelqu'un. (053/2108)
 (18b) *Faut* tu *connais* (I) quelqu'un. (053/953)

Le dernier facteur qui diminue l'association entre *falloir* et le mode subjonctif concerne la forme morphologique du subjonctif. Une petite classe de verbes (ex. *avoir*, *être*, *aller*, *faire* – il y en a 10 dans nos données) se conjuguent de façon supplétive au subjonctif (à savoir, *ait*, *soit*, *aille*, *fasse*, etc.) tandis que les autres sont "réguliers" dans le sens que leur racine s'inspire du paradigme indicatif. A quelques exceptions près, il s'avère que ce sont justement ces verbes supplétifs qui sont le plus fréquemment employés dans les propositions subordonnées, constituant à eux seuls plus des 2/3 des 1 669 verbes gouvernés par *falloir*. Le Tableau 2 démontre qu'un verbe enchâssé a plus de chances d'être employé au subjonctif quand la forme morphologique de ce subjonctif est supplétive, avec une probabilité de .65. Lemle et Naro (1977) ont déjà trouvé que d'autres processus, tel le manque d'accord sujet-verbe en portugais brésilien, sont moins fréquents justement parmi les verbes morphologiquement irréguliers, ou "saillants", c'est-à-dire dans des contextes où son absence serait le plus remarquable.

Cette observation, ainsi que la haute fréquence de ces verbes enchâssés irréguliers, suggèrent l'existence de "routines", ou locutions toutes faites, impliquant *falloir* et ce sous-ensemble de verbes irréguliers, dont quelques-unes figurent en (19). C'est donc seulement quand la forme du verbe enchâssé est régulière (ex. *devienne*, *achète*), et par la même occasion, relativement rare, que le choix d'un mode autre que le subjonctif devient fréquent.

(19a) Même pour une job aujourd'hui, *faut tu sois* (S) bilingue. (015/1902)

(19b) Bien certain, *faut qu'ils aient* (S) une place eux-autres aussi pour vivre. (018/620)

(19c) *Faut j'aille* (S) voir pour de l'ouvrage. (087/1135)

(19d) Bien ça, *fallait tu fasses* (S) ton huit heures par jour. (043/924)

La nature écrasante de l'association entre *falloir* principal et le choix du subjonctif a été mise en évidence ici. Notre analyse démontre qu'il n'y a que trois facteurs capables de diminuer la force de cette association : la tendance à la concordance des temps avec un verbe principal au conditionnel, la présence de matière parenthétique séparant le verbe principal du verbe enchâssé, et le choix d'un verbe enchâssé rare à la morphologie régulière. Aucun autre facteur examiné ne s'est révélé significatif quant au choix du mode subjonctif par l'analyse en règles variables, et notamment pas ceux qui seraient susceptibles de contribuer à une lecture non-affirmative de la phrase. Voyons maintenant si le même type de contraintes s'applique aux verbes autres que *falloir*.

Autres verbes principaux

Un premier résultat intéressant est qu'à l'encontre de *falloir*, les probabilités qu'un autre verbe principal gouverne ou non un subjonctif enchâssé sont à peu près égales (taux global d'occurrence du subjonctif = 54%). Le Tableau 3 met en oeuvre le même type d'analyse, appliquée, cette fois, aux facteurs qui contribuent au choix du subjonctif sous des verbes principaux *autres* que *falloir*. On remarque d'abord, exactement comme on l'a vu avec *falloir*, qu'aucun des facteurs impliquant la catégorie de la modalité n'a été sélectionné comme significatif par l'analyse de régression multiple, à l'exception de ce qu'on a appelé "classe

sémantique". Mais s'il est vrai que les remarques sur le mode que l'on trouve dans la littérature linguistique et les grammaires traditionnelles s'appliquent très souvent à des classes de verbes caractérisées par une composante sémantique de volonté, de doute, etc., il est vrai aussi que la composition de ces classes est loin d'être claire, et d'ailleurs, varie d'une référence à l'autre. Presque tous les verbes principaux employés par les locuteurs de l'échantillon se placent naturellement dans les trois classes traditionnellement appelées volitive, émotive et d'opinion. Mais ces étiquettes rendent compte d'un autre fait, également important, à propos des verbes contenus dans ces classes : les membres des deux premières exigent le subjonctif dans toutes les configurations selon les prescriptivistes ("subjonctifs primaires"), alors que ceux de la dernière l'exigent seulement quand le verbe est non-affirmatif⁸ ("subjonctifs secondaires"). La hiérarchie de l'emploi du subjonctif dans ces contextes correspond exactement à ce que l'on sait de l'évolution de ce mode à travers l'histoire de la langue française.

Tableau 3 : Facteurs contribuant au choix du mode subjonctif dans des propositions enchâssées gouvernées par des verbes autres que *falloir*.

Tendance globale : .526

Classe "Sémantique"		Temps du verbe principal	Présence de <i>que</i>	Forme morphologique/fréquence du verbe enchâssé			
Volitif	.77	Imparfait	.65	Présent	.52	Irrégulier/	.56
Emotif	.66	Présent	.51	Absent	.39	Fréquent	
Opinion	.09	Passé composé	.42			Régulier/	.36
		Futur péri-phrastique	.38			Rare	
		Conditionnel	.25				

Facteurs non-sélectionnés : Structure (négative, interrogative, etc.) de la proposition principale, autres indications de modalité.

Les verbes volitifs, le bastion traditionnel du subjonctif, constituent, encore de nos jours, le facteur qui contribue le plus à favoriser ce mode, avec une contribution de .77. Les verbes

8. De telles occurrences sont évidemment les seules incluses dans cette analyse.

émotifs, qui ont oscillé entre indicatif et subjonctif au cours de l'histoire du français, continuent, bien qu'à un moindre degré, à favoriser l'emploi du subjonctif en français canadien moderne. Mais les verbes d'opinion au négatif, qui cumulent avec les hésitations de l'histoire la condition supplémentaire de *ne* plus entraîner le subjonctif *que* lorsque la proposition principale est non-affirmative, *défavorisent* fortement l'emploi du subjonctif, avec une contribution de .09. Le temps du verbe principal et la forme morphologique du verbe enchâssé jouent le même rôle dans la sélection du mode qu'on a vu pour le verbe *falloir*. Et enfin, la présence ou absence du complément *que* affecte aussi le choix de mode. Comme on pourrait s'y attendre, étant donné l'association étroite entre le subjonctif et la subordination, quand *que* est présent, le subjonctif est favorisé.

Il est donc clair que les mêmes contraintes conditionnent l'apparition du subjonctif après tous les verbes principaux admissibles ; et ce malgré des différences massives dans leurs tendances respectives à s'y associer. Sur la base de nos analyses, on peut prédire que l'environnement optimal pour un subjonctif est après un verbe principal volitif (et à un moindre degré, émotif), si ce verbe n'est pas au conditionnel, et pourvu que la forme morphologique du subjonctif enchâssé soit saillante, ou supplétive. Pour *falloir*, qui s'associe au subjonctif de façon presque catégorique, la distance entre les propositions principale et enchâssée joue un rôle majeur dans sa dissociation du mode subjonctif. En ce qui concerne les autres verbes, dans la plupart des cas aucune association lexicale de ce type n'entre en jeu (*vouloir* et *aimer* sont les deux seuls verbes principaux de fréquence notable qui s'associent au subjonctif dans plus de 2/3 des cas. Aucun autre verbe dans les données ne prend le subjonctif dans plus de 1/3 des cas). Dans ces cas, la présence du complément *que* favorise le choix du subjonctif. Les exemples en (20) illustrent ce qu'on peut appeler le contexte subjonctif idéal.

(20a) Ah oui, une bonne hockey game, *faut* qu'il y *ait* des bonnes batailles. (037/1817)

(20b) Il *veut* qu'on *soit* tous sauvés. (060/863)

La concordance des temps

Nous avons discuté jusqu'à présent de la contribution de différents facteurs de l'environnement linguistique au choix du mode subjonctif avec différents types de verbes principaux, mais nous n'avons pas encore abordé la question de ce que les locuteurs sont en train de faire lorsqu'ils n'emploient *pas* le subjonctif. Nous avons décrit ci-dessus l'effet défavorable qu'a un verbe principal au conditionnel sur le choix d'un subjonctif enchâssé, tant dans le cas de *falloir* qu'avec les autres verbes, et nous avons attribué ce résultat à un effet de concordance temporel avec le conditionnel. On a vu que c'était cet effet qui rendait compte en partie du petit nombre de cas où *falloir* ne gouvernait pas un subjonctif. Si on examine maintenant l'ensemble de phrases où le subjonctif n'a *pas* été sélectionné dans la proposition enchâssée, on observe un effet de concordance semblable pour les autres temps grammaticaux. Ceci s'avère plus évident pour les verbes autres que *falloir*, qui, comme il a déjà été signalé, font preuve de beaucoup plus de variabilité que celui-ci.

Le Tableau 4 révèle que pour chaque temps grammatical de fréquence notable, la plupart de ses verbes enchâssés qui ne sont pas au subjonctif prennent le temps du verbe principal, comme l'illustrent les exemples en (21). On peut interpréter ce résultat comme un témoignage supplémentaire en faveur de la nature non-sémantique du choix de mode.

Tableau 4 : Concordance des temps quand le mode subjonctif n'est pas choisi.

ENCHÂSSÉE	PRINCIPALE				
	CONDI- TIONNEL	PRÉSENT INDICATIF	FUTUR PÉRIPHRA- STIQUE	IMPARFAIT	PASSÉ COMPOSÉ
CONDITIONNEL	78%	9%	–	4%	–
PRÉSENT INDICATIF	16%	46%	12%	7%	7%
FUTUR PÉRIPHRASTIQUE	–	–	100%	–	–
IMPARFAIT	13%	13%	4%	54%	2%
PASSÉ COMPOSÉ	10%	15%	–	35%	35%

(21a) Conditionnel/conditionnel

J'aimerais (C) ça que le bon Dieu *viendrait* (C) me chercher. (040/2559)

(21b) Conditionnel passé/conditionnel passé

J'aurais aimé (CP) mieux qu'ils m'*auraient donné* (CP) deux.. (048/784)

(21c) Présent/présent

Je *crois* (P) pas que l'*âge a* (P) tant à faire que ça. (003/189)

(21d) Futur périphrastique/futur périphrastique

Ça va *arriver* (FP) une fois de temps en temps qu'on va *se dire* (FP) quelque chose en anglais. (004/3432)

(21e) Imparfait/imparfait

J'attendais (I) que *c'était* (I) tard. (064/1914)

(21f) Passé composé/passé composé

J'ai pas entendu (PC) qu'ils *ont faite* (PC) trop de trouble dans le boutte. (053/93)

DISCUSSION

Il est clair qu'il y a des verbes qui peuvent prendre le subjonctif et d'autres qui ne le peuvent pas, puisque le subjonctif n'est pas susceptible d'être employé dans toute proposition introduite par *que* (présent ou élidé). En ce qui concerne les verbes qui *peuvent* le prendre, et ce sont eux qui ont été le sujet de notre étude, en français canadien au moins, ils montrent tous de la variabilité. Il est néanmoins vrai que certains verbes principaux manifestent des associations étroites avec le subjonctif (p. ex. *falloir, vouloir*) et d'autres, des liens très faibles (p. ex. *croire, penser* négatif). Comment expliquer ce résultat ? Après avoir examiné plusieurs types de classification proposés dans la littérature, nous avons vu que la seule distinction qui ressort est que les verbes d'opinion au négatif n'entraînent généralement pas le subjonctif, tandis que les volitifs et émotifs affichent, quant à eux, une tendance à en être accompagnés. Toute tentative pour expliquer ce résultat autrement, p. ex. en classant les verbes dans des catégories de factivité/non-factivité, ou d'assertion/non-assertion, ramène à la

distinction déjà faite entre classes "sémantiques" (dans ce sens que les factifs sont généralement émotifs ; les non-factifs de non-assertion, des verbes d'opinion au négatif, etc.)

Or, nous avons mentionné que les critères d'inclusion dans une de ces classes sémantiques sont très vagues, et c'est pour cela que ses éléments diffèrent selon la source consultée. Nous n'avons pas pu découvrir un moyen objectif de redéfinir ces classes de façon à arriver à un classement où les verbes qui se sont avérés associés avec le mode subjonctif seraient regroupés. Ceci s'explique par le fait qu'il y a une variabilité considérable à l'intérieur des classes elles-mêmes. Les chiffres présentés ci-dessus représentent la *moyenne* pour les verbes de chaque classe. Les taux individuels pour chaque verbe principal varient d'une présence écrasante à une absence complète du subjonctif. Ceci nous amène à suggérer que ce sont en fait les propriétés lexicales du verbe principal qui déclenchent le choix d'un subjonctif enchâssé. Malheureusement, la caractérisation pertinente de ces propriétés reste hors de portée pour le moment, étant donné que pour plusieurs verbes fortement associés avec le subjonctif, il existe un synonyme (sémantique et syntaxique) qui ne l'est pas. Ainsi, *préférer* prend le subjonctif dans 100% des cas, mais *aimer mieux* dans 2% seulement.

A part l'effet lexical du verbe principal, on a vu qu'il y a d'autres facteurs qui agissent sur le choix du mode, et qui se recourent. Le plus important est l'effet de concordance des temps, qui est en soi purement syntaxique, et nullement lié au rôle "sémantique" du subjonctif. Il est particulièrement intéressant que ce soit au conditionnel, avec ses connotations de futurité et d'irréalité, que l'effet défavorable de la concordance pour le choix du subjonctif apparaisse le plus clairement. Il est bien connu que le conditionnel est utilisé couramment dans une fonction modale, et que plusieurs auteurs le considèrent également comme un mode. Il est vrai aussi que dans le français standard moderne les fonctions jadis "sémantiques" du subjonctif dans les propositions indépendantes et les propositions hypothétiques introduites par *si* sont maintenant remplacées par le conditionnel (p. ex. Harris 1974, 1978). Néanmoins, la thèse suivant laquelle la valeur sémantique du subjonctif persiste, mais a simplement

été grammaticalisée par le conditionnel, ne réussit pas à expliquer pourquoi la présence du conditionnel est presque entièrement restreinte aux verbes subordonnés à un autre conditionnel.

Les autres facteurs qui affectent le choix du mode, comme la saillance de la forme morphologique du subjonctif, la présence de matière parenthétique séparant *falloir* de la proposition enchâssée, et la présence du complémenteur *que* pour les autres verbes, peuvent être interprétés comme des effets de performance, en ce sens qu'ils sont étroitement liés à des facteurs tels que 1) le fait qu'un certain contexte "semble" exiger le subjonctif, 2) l'accessibilité de la forme morphologique appropriée dans le cas de verbes plutôt rares, etc.

Il y a au moins deux interprétations possibles des faits présentés. La première est l'interprétation traditionnelle qui veut que la variabilité dans l'alternance modale reflète de la variabilité dans ce que le locuteur veut communiquer (s'il veut communiquer la réalité du fait il choisira l'indicatif, s'il veut communiquer le doute, il choisira le subjonctif). Sous cette interprétation il faudra conclure que le locuteur qui a produit, par exemple, la première phrase en (11) aurait envisagé la réalité de la proposition enchâssée. Sa répétition de ce même énoncé quelques secondes plus tard, indiquerait ensuite le doute par rapport à cette même proposition. Bien qu'un tel état des choses ne soit pas impossible, nous rejetons cette interprétation pour plusieurs raisons. Premièrement, l'intention du locuteur est simplement inaccessible à l'analyste, si elle n'est pas accompagnée d'autres indices indépendants. Dans cette étude, on a essayé d'isoler un certain nombre de facteurs contextuels objectifs qui pourraient capter le degré d'assertion (ou doute) du locuteur. Les analyses présentées révèlent qu'aucun n'a été significatif dans la prédiction du choix de mode en français canadien, même du point de vue statistique. Certes, on pourrait toujours interroger les locuteurs directement pour savoir ce qu'ils voulaient dire en choisissant tel ou tel mode. Mais même s'il était possible de questionner plus de 100 locuteurs à propos de presque 3 000 phrases produites il y a huit ans, il n'y a aucune garantie que le locuteur ne leur attribuerait pas, à *la réflexion*, un sens différent de son intention originale, aussi bien que de l'interprétation de son interlocuteur (cf. Sankoff 1988).

L'interprétation sémantique du choix de mode pose encore un autre problème. Les principales susceptibles d'entraîner le subjonctif apparaissent en effet conjointement avec ce mode selon une hiérarchie qui s'étend de *presque toujours* à *presque jamais*. Ce fait conduirait à la conclusion indésirable qu'avec certains verbes principaux (p. ex. *trouver bon*) aucun locuteur n'affirme le complément, tandis qu'avec d'autres, tel *croire* négatif, presque tous les locuteurs font le contraire, et ceci, bien que les deux verbes principaux puissent être caractérisés par la non-assertion. Troisièmement, on a démontré que la sélection du mode (et du temps) dans les verbes enchâssés est largement motivée par le facteur purement syntaxique de concordance avec le temps du verbe principal (ainsi que par d'autres facteurs de nature morphosyntaxique). Si le mode est en soi porteur de sens, sa sélection dans un contexte donné ne devrait pas être affectée par des traits morphologiques et syntaxiques de ce contexte. Mais les résultats présentés ici indiquent que ce sont précisément ces facteurs qui l'affectent.

Ces faits, pris ensemble, militent en faveur d'une interprétation morphosyntaxique de l'emploi du mode. La variable évoquée ci-dessus peut, en ce sens, être définie comme une variable morphosyntaxique, pour laquelle des variantes choisies parmi différents paradigmes temporels et modaux alternent dans des verbes enchâssés sous un ensemble restreint de verbes principaux, eux-mêmes déterminés historiquement.

Précurseurs historiques de la variabilité modale

Nous ne voulons pas par ce qui précède suggérer que le mode subjonctif *a perdu* son sens en français contemporain. Au contraire, les témoignages disponibles – et ceci demeure un sujet de notre recherche en cours – suggèrent qu'il n'en a jamais eu, du moins depuis l'époque du latin classique. Pourquoi donc les grammairiens, même ceux qui appuient explicitement une interprétation syntaxique, ont-ils persisté depuis des siècles à attribuer à la variation modale une valeur sémantique, et à conclure par conséquent que l'emploi du subjonctif demeure productif ? Un certain nombre de faits synchroniques et diachroniques peuvent nous aider à comprendre ce fait.

La plupart des grammairiens du latin distinguent trois types de subjonctif : le jussif, l'optatif et le potentiel. Harris (1974 :171) a suggéré que déjà en latin deux emplois distinctifs du subjonctif pouvaient être identifiés : un emploi où c'était déjà une marque vide de subordination ; un autre où il était porteur de sens. Le premier type était exigé, soit par la classe "sémantique" du verbe principal, soit par sa forme lexicale spécifique, soit par la structure de la phrase, ce qui se reflète assez fidèlement dans le traitement qui lui a été accordé ultérieurement dans les grammaires prescriptives du français jusqu'à nos jours. Il est significatif que le subjonctif dénué de sens (qui correspondrait aux jussif et optatif du latin) n'apparaissait que dans les phrases subordonnées. Dans ce contexte, selon Harris, le choix du subjonctif ne pouvait pas être significatif, puisque aucune opposition avec l'indicatif n'était possible, étant donné que le choix du subjonctif était déterminé par la nature de la principale. Le subjonctif significatif n'était employé que dans les propositions indépendantes, et ce subjonctif a depuis longtemps été remplacé en français par le conditionnel (sauf dans un petit nombre de locutions toutes faites, ex. *Dieu vous bénisse*). Mais alors que le subjonctif potentiel latin significatif est maintenant grammaticalisé par le conditionnel dans les propositions indépendantes, l'histoire du subjonctif automatique – celui qui était restreint aux subordonnées – est restée extrêmement stable : jusqu'à nos jours la plupart des classes sémantiques et verbes principaux qui exigeaient le subjonctif en latin sont *celles-là même* qui continuent à l'exiger en français moderne. Pourquoi il a continué à être interprété comme ayant un sens reste un mystère, mais ce fait a sûrement un rapport avec l'observation de Haugen (1966) que le français, comme un des héritiers les plus immédiats du latin, a emprunté à cette langue la plupart de ses concepts de correction. D'ailleurs, le français est probablement la plus codifiée des langues européennes, et on sait que la codification et la variation dans la forme sont incompatibles.

Les observations synchroniques du comportement linguistique peuvent aussi contribuer à comprendre l'état actuel des choses. Il existe très peu d'études empiriques du choix de mode en français parlé (Davies 1979 ; Sand 1981 ; Laurier 1989 ; Auger 1988), mais elles constituent un témoignage comparatif précieux sur le français parlé à Montréal, Caen, Québec, et en Ontario. Il est

particulièrement frappant que malgré les différences d'approche adoptée, de dialecte étudié et de conclusions tirées, elles s'accordent de façon remarquable sur les points suivants :

- a. Les contextes où l'emploi du subjonctif constitue une option sont extrêmement rares dans la langue parlée, n'excédant pas cinq ou dix possibilités par demi-heure de conversation.
- b. Dans les quelques contextes où le choix du subjonctif est possible, entre 1/3 et la moitié de ses manifestations de surface sont morphologiquement ambiguës il est donc impossible, dans un grand nombre de cas, de vérifier quel mode a été choisi.
- c. De tous les verbes principaux qui gouvernent le subjonctif, un minimum de 40% (dans nos données, 2/3) est constitué du verbe *falloir*. Dans toutes les études empiriques, y compris la nôtre, ce verbe s'associe au subjonctif dans 80% à 100% des cas. L'existence de *falloir* dans un ensemble de données quelconque a pour effet de gonfler artificiellement le taux général d'emploi du subjonctif, comme il a déjà été mentionné, et de créer l'impression erronée que le subjonctif est employé de façon plus productive qu'il ne l'est réellement : on a vu quels verbes principaux autres que *falloir* prennent le subjonctif aussi souvent que l'indicatif⁹.

L'examen de données de performance montre donc clairement qu'il existe en fait relativement peu de contextes où la vigueur du subjonctif puisse être vérifiée. Au contraire, l'existence d'un petit ensemble de verbes principaux étroitement liés à un autre petit ensemble de verbes enchâssés fréquents et irréguliers (donc saillants), en conjonction avec un grand nombre de verbes principaux gouvernant des verbes enchâssés dont le mode est morphologiquement ambigu, conspirent ensemble pour créer l'impression que l'emploi du subjonctif dans des contextes subjonctifs est bien plus productif qu'il ne l'est en réalité.

Les développements détaillés ici ne sont pas entièrement inattendus si on considère l'évolution du subjonctif, de l'époque du latin classique à travers l'ancien français et au-delà. Plusieurs

9. Il en est de même pour les gouverneurs *vouloir* et *pour que* (quoique ce dernier ne fasse pas l'objet de la présente étude), qui sont tous les deux, comme *falloir*, fréquemment utilisés et fortement associés au mode subjonctif.

sources (p. ex. Jensen 1974 ; Bailard 1978, 1980) décrivent le chemin par lequel certains verbes principaux ont gouverné tantôt un mode, tantôt l'autre. Ce que l'on sait du processus de changement linguistique nous révèle que le mouvement de verbes d'une classe qui entraîne le subjonctif à une autre qui ne l'accepte pas ne peut pas se produire sans une période de variabilité préalable. Puisque le changement linguistique s'effectue souvent très lentement, il n'est pas surprenant que cette instabilité persiste dans la langue d'aujourd'hui. Plus surprenant est le fait que, par une volte-face remarquable, contrairement à ses présentations précédentes, la dernière édition d'au moins une grammaire prescriptive reconnaît explicitement cette variabilité. En guise de conclusion, il sera instructif de revoir ce que Grevisse a à dire à ce sujet :

Le subjonctif est employé quand le locuteur ne s'engage pas sur la réalité du fait et notamment dans les cas suivants : a) après les verbes impersonnels marquant la nécessité (*il faut*), la possibilité (*il est probable*), le doute (*il est douteux*), la négation (*il est exclu*), ou exprimant un sentiment (*il est heureux*), même quand le fait a une pleine réalité. On envisage sans doute que le fait aurait pu *ne pas se réaliser*. On y joindra les verbes impersonnels exprimant la certitude ou la vraisemblance lorsqu'ils sont accompagnés d'une négation ou qu'ils sont dans une phrase interrogative ou dans une proposition conditionnelle. *L'indicatif, toutefois, n'est pas impossible*. b) Quand la proposition sujet ou complément est placée en tête de la phrase. *L'indicatif, pourtant, est loin d'être rare*. c) Après les verbes personnels exprimant la négation (*nier*) ou le doute (*douter*). [Suivi d'exemples d'indicatifs "insolites".] Si ces verbes sont accompagnés d'une négation ou s'ils sont dans une phrase interrogative ou dans une proposition conditionnelle, *l'indicatif redevient possible (sans être obligatoire)*, surtout si on veut insister sur la réalité du fait. Aux verbes de négation et de doute, on joindra les verbes exprimant une opinion (*croire, espérer*), une déclaration (*dire*), une perception (*entendre, voir*), quand ils sont accompagnés d'une négation ou quand ils sont dans une phrase interrogative ou dans une proposition conditionnelle. *Cependant, même dans ce cas, l'indicatif est possible* si l'on veut marquer la réalité du fait. d) Après les verbes personnels exprimant la volonté (*ordre, prière, désir, souhait, défense, empêchement*) et après les verbes exprimant un sentiment (*joie, tristesse, crainte, regret, admiration, étonnement*), même quand le fait a une pleine réalité. Sans doute envisage-t-on qu'il aurait pu ne pas se produire. [Suivi d'un exemple chaque de *vouloir* et *craindre* avec l'indicatif]. (Grevisse, M. 1986. *Le bon usage*. 12^e édition. Paris, Duculot : 1628-1633, mises en évidence de l'auteur).

Il semblerait donc que même un bastion aussi tenace du prescriptivisme que *Le bon usage* se soit enfin mis à refléter l'usage.

RÉFÉRENCES

- AUGER, Julie (1988) – « L'emploi des modes indicatif et subjonctif dans le français parlé de la ville de Québec ». Dans Julie Auger (dir.), *Actes du colloque : tendances actuelles de la recherche sur la langue parlée*. Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme. Publication B-166.
- BAILARD, Joëlle (1978) – *The subjunctive from Latin to Modern French : A study of semantic shift*. Mémoire de maîtrise. University of California, Los Angeles.
- BAILARD, Joëlle (1980) – « The subjunctive in Latin and French noun clauses : the role of semantic opacity in syntactic change ». Dans Frank Neussel Jr. (dir.), *Contemporary studies in Romance languages*. Bloomington : Indiana University Linguistics Club.
- BOYSEN, Gerhard (1971) – *Subjonctif et hiérarchie*. Odense, Odense University Press.
- CONNORS, Kathleen (1978) – « The meaning of the French subjunctive », *Linguistics* 211 : 45-56.
- DAMOURETTE, J. et E. PICHON (1936) – *Essai de grammaire française*. Paris, d'Arthey.
- DAVIES, Sally (1979) – *Patterns of usage of the subjunctive in Montreal French : sociolinguistic survey*. Thèse de B.A. University of Reading.
- GARCÍA, Mary Ellen et Tracy TERRELL (1977) – « Is the use of mood in Spanish subject to variable constraints ? ». Dans Michio Hagiwara (dir.), *Studies in Romance Linguistics*. Rowley, Mass., Newbury House.
- GREVISSE, Maurice (1986) – *Le bon usage*. 12^e édition. Paris, Duculot.
- GUTTART, Jorge (1980) – « On the pragmatics of Spanish mood in so-called semifactive predicates ». Dans Frank Neussel Jr. (dir.), *Contemporary studies in Romance languages*. Bloomington, Indiana University Linguistics Club.
- HARRIS, Martin. (1974) – « The subjunctive mood as a changing category in Romance ». Dans J.M. Anderson et C. Jones (dirs.), *Historical Linguistics II*. Amsterdam, North-Holland Publishing Company.
- HARRIS, Martin (1978) – *The evolution of French syntax*. Londres et New York, Longman.
- HAUGEN, Einar (1966) – « Dialect, language, nation », *American anthropologist* 68 : 922-935.
- HOOPER, Joan (1975) – « On assertive predicates ». Dans John Kimball (dir.), *Syntax and semantics*. Vol. 4. New York, Academic Press.
- JAKUBOWICZ, Celia (1985) – « Do binding principles apply to INFL ? ». *Proceedings of the Northeast Linguistic Society* XV:188-206.
- JENSEN, Frede (1974) – *The syntax of the Old French subjunctive*. La Haye et Paris, Mouton.
- KEMPCHINSKY, Paula (1985) – « The subjunctive disjoint reference effect ». Communication présentée à LSRL XV.

- KEMPCHINSKY, Paula (1986) – *Romance subjunctive clauses and logical form*. Dissertation de doctorat. University of California, Los Angeles.
- KIPARSKY, Paul et Carol KIPARSKY (1970) – « Fact ». Dans Manfred Bierwisch et Karl Erich Heidolph (dirs.), *Progress in linguistics*. La Haye et Paris, Mouton.
- LABOV, William (1971) – « Some principles of linguistic methodology », *Language in Society* 1 : 97-120.
- LANTOLF, James (1978) – « The variable constraints on mood in Puerto Rican Spanish ». Dans Margarita Suñer (dir.), *Contemporary studies in Romance linguistics*. Washington, D.C., Georgetown University Press.
- LAURIER, Michel (1989) – « Le subjonctif dans le parler franco-ontarien : un mode en voie de disparition ? » Dans Raymond Mugeon et Edouard Béniak (dirs.), *Le français canadien parlé hors Québec*. Québec : Les presses de l'Université Laval.
- LEMLE, Miriam et Anthony NARO (1977) – *Competências básicas do português*. Rio de Janeiro, MOBIL.
- MARTINEAU, France (1985) – *Elision variable de (que) dans le parler d'Ottawa-Hull*. Mémoire de maîtrise. Université d'Ottawa.
- NORDAHL, Helge (1969) – *Les systèmes du subjonctif corrélatif*. Bergen et Oslo, Universitetsforlaget.
- PICALLO, M. Canne (1984) – « The Infl node and the null subject parameter », *Linguistic Inquiry* 15.1 : 75-102.
- POPLACK, Shana (1989) – « The Care and handling of a megacorpus : the Ottawa-Hull French project ». Dans Ralph Fasold et Deborah Schiffrin (dirs.), *Language Change and Variation*. Amsterdam, Benjamins.
- RAND, David et David SANKOFF (1988) *GoldVarb. Logistic regression package for the Macintosh*. Montréal, Canada, Université de Montréal.
- RIVERO, María-Luisa (1971) – « Mood and presupposition in Spanish », *Foundations of Language* 7 : 305-336.
- RUWET, Nicolas (1984) – « Je veux partir/*Je veux que je parte », *Cahiers de grammaire* 7 : 75-138. Université de Toulouse - le Mirail.
- SAND, Jørgen (1981) « Le subjonctif en français oral ». Dans Palle Spore et al. (dirs.), *Actes du VIII^e congrès des romanistes scandinaves*. Odense, Odense University Press.
- SANKOFF, David (1982) – « Sociolinguistic method and linguistic theory ». Dans L. Cohen et al. (dirs.), *Logic, Methodology, Philosophy of Science* V : 679-687. Amsterdam, North Holland.
- SANKOFF, David (1988) – « Sociolinguistics and syntactic variation ». Dans Fritz Newmeyer (dir.), *Linguistics : the Cambridge Survey*. New York, Cambridge University Press.
- SANKOFF, Gillian et William LABOV (1985) – « Variation theory ». Communication présentée à NWAVE XIV.

- SUÑER, Margarita (1986) – « On the referential properties of embedded finite clause subjects ». Dans Ivonne Bordelois et al. (dirs.), *Generative studies in Spanish syntax*. Dordrecht et Riverton, Foris.
- SUÑER, Margarita et José PADILLA-RIVERA (1987) – « Sequence of tenses and the subjunctive, again », *Hispania* 70.3 : 634-642.
- TERRELL, Tracy (1976) – « Assertion and presupposition in Spanish complements ». Dans Marta Luján et Fritz Hensey (dirs.), *Current studies in Romance Linguistics*. Washington, D.C., Georgetown University Press.
- TERRELL, Tracy et Joan HOOPER (1974) – « A semantically based analysis of mood in Spanish », *Hispania* 57 : 484-494.